

GOVERNANCE // Intégrer plus de femmes au sein des conseils d'administration ? Un enjeu clef !

Femmes administrateurs, les autres faces de la gouvernance

Valérie Talmon
vtalmon@lesechos.fr

Apporter un regard indépendant, aider le chef d'entreprise à prendre du recul : voilà quelques-uns des rôles de l'administrateur indépendant au sein d'une entreprise. Une profession clef, donc... et qui porte un nom bien masculin. Dans les faits, l'administrateur est en effet encore souvent un homme. Mais les choses progressent petit à petit.

Les sociétés du SBF 120 comptaient 26 % de mandats attribués à des femmes en 2013. Et dans les sociétés du CAC 40, le taux de féminisation des conseils d'administration est passé à 28 %. Il faut dire que la loi Copé-Zimmermann de 2011 a fixé l'objectif d'atteindre le seuil de 40 % de mandats féminins à l'horizon 2017. « Ces chiffres sont une réussite, se félicite Agnès Bricard, présidente de la Fédération Femmes Administrateurs. Mais aujourd'hui, nous avons un nouveau palier à franchir, car ces premiers mandats ont été attribués aux pionnières, aux femmes déjà reconnues. Il est donc nécessaire de créer un nouveau vivier de candidatures de femmes administrateurs. L'enjeu est d'éviter les travers du cumul de mandats et d'apporter de la fluidité dans le recrutement ! » Dans cette optique, le ministère des droits des femmes a lancé en janvier dernier le site Femmes Administratrices (www.administratrices.femmes.gouv.fr), créé en partenariat avec des réseaux professionnels tels que la Fédération des Femmes Administrateurs, Femmes Chefs d'Entreprise, European PWN, Femmes Ingénieurs, Women Be European Board Ready et l'Institut français des administrateurs. « Les femmes administratrices peuvent y trouver des modèles de CV, des informations, détaille Agnès Bricard. Et, surtout, elles seront mises en lien avec tous les réseaux féminins afin de faire soutenir leur

candidature. C'est la clef pour être recrutée ! » L'objectif chiffré est d'atteindre 5.000 curriculum vitae afin de répondre à un besoin estimé de 550 à 1.350 postes de femmes administrateurs.

Un colloque pour faire bouger les lignes

Autre objectif souligné par Agnès Bricard : moderniser la gouvernance des entreprises et professionnaliser le statut d'administrateur. « *Etre administrateur, c'est posséder des compétences multiples. Nous allons proposer des formations aux femmes désireuses de gagner en expertise dans les domaines juridique, RSE, financier, etc. C'est donc par les femmes que nous allons professionnaliser cet univers !* »

Certes, vaincre les réticences et vieilles habitudes est un chemin de longue haleine. Mais les femmes ont des cartes à jouer : « *Les administrateurs ont encore trop tendance à poser les questions qui fâchent dans les couloirs, pour ne pas mettre en porte à faux leur président, lance Agnès Bricard. Les femmes, elles, n'hésitent pas à poser ces questions clefs dans l'enceinte même du conseil d'administration. Le fonctionnement des entreprises y gagne en clarté et en mise en œuvre de plan d'actions. Une réelle création de valeur !* »

Jeudi 6 mars, sous le patronage de Marie-Jo Zimmermann (vice-présidente de la délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale), la Fédération des Femmes Administrateurs organise un colloque sur le sujet. Sous la bannière « Femmes administrateurs : mode d'emploi », de nombreux acteurs du secteur apporteront leur éclairage sur les enjeux de cette fonction qui veut s'accorder au féminin. Apport des réseaux, formations certifiantes, mentorat, techniques pour valoriser son profil : autant de thèmes qui seront développés avec en ligne de mire un objectif de taille : faire bouger les lignes... au féminin ! ■



Agnès Bricard, présidente de la Fédération Femmes Administrateurs. Photo DR